TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE
SAINT LOUB' PING

RÈGLEMENT 2027

ARTICLE 1

Le club de SAINT LOUB'PING Tennis organise le **17 avril 2027** un tournoi **Régional** homologué ouvert aux licenciés compétition FFTT. Il se déroulera impasse Max Linder à St Loubès.

ARTICLE 2

7 tableaux sont prévus :

Tableau 1 : Simples M & F jusqu'à 799 points
Tableau 2 : Simples M & F jusqu'à 1399 points
Tableau 3 : Simples M & F jusqu'à 999 points
Tableau 4 : Simples M & F jusqu'à 1599 points
Tableau 5 : Simples M & F jusqu'à 1199 points
Tableau 6 : Simples M & F jusqu'à Non numéroté
Tableau 7 : Doubles M & F (somme des points < 2600 pts)

ARTICLE 3

Le tournoi sera doté de plus de 1300 **€ de lots** pour les divers tableaux+ 500€ de bons d'achats + coupes et trophées,

ARTICLE 4

Les épreuves se dérouleront de la façon suivante :
Poules de 3 ou 4 joueurs si le nombre d'engagés est différent d'un multiple de 3
2 qualifiés par poule puis tableau à élimination directe

Maximum 2 tableaux simples par joueur, 3 si disponibilité le jour du tournoi.

Les parties se dérouleront au meilleur des cinq manches autant dans les poules que dans les tableaux à élimination directe.
La compétition se jouera sur 20 tables.

ARTICLE 5

Les droits d'engagement sont fixés à :

- 1 tableau : 9 euros et 2 tableaux : 16 euros en cas d'inscription en ligne,
- 1 tableau : 10 euros et 2 tableaux : 17 euros en cas d'inscription sur place,

(si disponibilité, possibilité de s'inscrire sur place à un 3eme tableau pour 6 euros)

Tableau des doubles : 3€ par personne (inscription sur place)

Les engagements en ligne se feront sur le site internet dédié au tournoi accessible via le site internet du club https://www.saintloubping.fr ou via un QR code présent sur les affiches.

Les inscriptions en ligne seront clôturées le **16 avril 2027 à 20h**.

Le paiement se fera au moment de l'inscription via HelloAsso

Une liste d'attente sera mise en place pour les tableaux déjà complets. Les joueurs seront automatiquement intégrés aux tableaux en cas de désistement en fonction de leur position sur la liste d'attente (un mail les notifiera de leur progression dans la liste d'attente).

Les inscriptions le jour du tournoi (pour ceux ne l'ayant pas fait en ligne ou souhaitant participer à un 3e tableau non complet et/ou au double) pourront se faire en espèces ou en CB.

Les désinscriptions avec remboursement seront possibles jusqu'au **9 avril 2027 à 23h59**

ARTICLE 6
Horaire des tableaux :

Tableau 1 :	8h30	Tableau 2 :	9h45
Tableau 3 :	11h00	Tableau 4 :	12h15
Tableau 5:	14h00	Tableau 6 :	15h15
Tableau 7:	17h00		

Le tournoi se jouera en balles plastiques non fournies par l'organisation.

Le pointage, la présentation obligatoire des licences et le règlement des engagements pour tous les tableaux seront clos, sans aucun recours, 30 minutes avant le début de chaque tableau

Aucune interruption de jeu n'est prévue. Une buvette avec sandwichs et boissons sera à la disposition des compétiteurs pendant toute la durée de la compétition.

ARTICLE 7

Une tenue sportive et correcte sera exigée pour chaque participant(e).

Le port de chaussures de sport sera obligatoire pour toute personne, quelle que soit sa fonction, se trouvant dans les aires de jeu.

Tout comportement antisportif entraînera l'exclusion immédiate du fautif.

ARTICLE 8

Les fonctions d'arbitres seront assurées par les joueurs.

Les arbitres seront responsables de la tenue des fiches de partie qu'ils devront ramener à la table du Juge Arbitre le plus rapidement possible à la fin de chaque partie.

En cas de besoin, le Juge Arbitre pourra faire appel à n'importe quel joueur pour arbitrer une partie.

Le Juge Arbitre se réserve la possibilité d'annuler ou de regrouper des tableaux si le nombre d'engagés s'avère insuffisant.

ARTICLE 9
Les participants auront la possibilité de s'inscrire dans 1 tableau supplémentaire (tableau non commencé) s'ils sont éliminés dans la poule de leur tableau et sous réserve de disponibilité.

ARTICLE 10

Le tirage au sort sera effectué par le Juge Arbitre de l'épreuve (Judikael ROUILLARD – JA3), 15 minutes avant le début de chaque tableau, uniquement avec les joueurs ayant pointés

ARTICLE 11

Le club organisateur décline toute responsabilité sur les vols ou pertes dont pourraient être victimes les joueurs et spectateurs.

En cas d'accident, les compétiteurs seront couverts par l'assurance FFTT de leur licence.

Dans tous les cas de dégradation volontaire, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

ARTICLE 12

Pour tout ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, il sera fait appel au règlement de la F.F.T.T.

En cas de litige non traité par les articles précédents, le président du club de Saint Loub'Ping prendra toute décision nécessaire.

Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement que les organisateurs se réservent le droit de modifier si nécessaire.